



APELEC

Association des Parents d'Elèves Lycées, Ecoles, Collèges d'Antibes - Juan-Les-Pins

Convocation Assemblée Générale Ordinaire

Cher adhérent(e)

Nous avons le plaisir de vous convier à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le :

JEUDI 14 DECEMBRE 2023 à 18H30
à la Maison des Associations d'Antibes Juan les Pins
(*chemin de St Claude*)

Voici l'ordre du jour :

- Election, bilan moral et financier :
 - ✓ Elire les membres du bureau pour l'année 2023. Les postes de Président(e) et de Trésorier(e) sont à pouvoir. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés pour reprendre ces missions ou si vous avez besoin d'information.
 - ✓ Présenter le bilan financier.
- Présentation par les référents. Ils commentent la rentrée 2023, les projets les actions, les enjeux dans leur établissement
- Débat et échange avec les parents

Votre présence à cette assemblée est importante pour pérenniser l'association :

✓ **Approuver** les missions de l'APELEC

✓ **Communiquer**, échanger et soulever les dysfonctionnements

Pour toutes ses raisons nous comptons vivement sur votre présence.

Afin de s'organiser, nous vous demandons de bien vouloir nous **CONFIRMER VOTRE PRESENCE** à cette réunion par courriel à apelecantibes06@gmail.com.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux à cette assemblée,
Bien cordialement,

A Antibes, le 13 novembre 2023

Romain-Pierre Lucquiaud, Président de l'APELEC



APELEC

Association des Parents d'Elèves Lycées, Ecoles, Collèges d'Antibes - Juan-Les-Pins

PROCURATION

Conformément à l'article 21 des statuts de notre association, un quorum d'un quart des membres actifs doit être atteint pour rendre les délibérations valables.

Je soussigné,

M..... constitue pour mandataire

M..... à l'effet de me représenter lors de l'Assemblée Générale de l'APELEC convoquée pour le jeudi 14 décembre 2023 à 18h30 à la Maison des Associations d'Antibes.

fait à,
le

lu et approuvé – Bon pour pouvoir -

Signature

Dans le cas où le mandataire ne serait pas désigné, il sera considéré que ce pouvoir est établi en faveur du Président(e) de l'APELEC.

A renvoyer à l'APELEC par courriel apelecantibes06@gmail.com ou à faire remettre le jour de l'AG.